

Guichenon. Cet auteur parlant de cette maison dit : « S'il est vrai, comme tous les historiens et les généalogistes l'assurent, qu'il n'y a que quatre choses qui puissent rendre une famille illustre, l'antiquité de l'extraction, les grandes alliances, les richesses et les dignités, il faut avouer que celle de la Palu ayant tous ces avantages avec ceux de la piété et de la valeur, mérite justement celle de très illustre. »

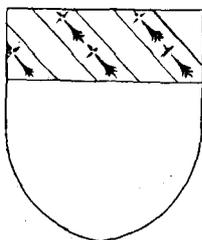
Les religieuses admises sous son priorat sont Eliotte de Chiel, Claudine de Salornay et Marie le Roy.

Nous avons déjà parlé de la famille Chiel et des religieuses de cette maison qui étaient à la Bruyère en 1316. Le château de Chiel était sur le territoire d'Anse.

Claudine de Salornay était de la maison de ce nom, et probablement fille de Geoffroy de Salornay et de Jeanne d'Albon. Des membres de la même famille ont été reçus parmi les chanoines-comtes de Lyon et dans les abbayes d'Ainay et de l'Île-Barbe.

VIII. — ADÉLAÏDE DE MARCHAMP

1425 — 1456.



*D'argent au chef bandé de gueules et d'hermine de six pièces.*

Dom Estiennot nous a conservé la liste des demoiselles nobles entrées au monastère de la Bruyère sous le gouvernement de cette prieure. Voici leurs noms : Blanche de Riotet, Béatrix de Rouquemer, Françoise de la Gelière,